

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Lettre-ouverte-a-Segolene-Royal>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau  
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! >  
CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **Lettre ouverte à Ségolène Royal**

**2 février 2016**

## **Lettre ouverte à Ségolène Royal**

**Lettre commune de :**

**Réseau "Sortir du nucléaire", Les Amis de la Terre, France Nature Environnement,  
Coordination BURE-STOP (BURESTOP 55, EODRA, BZL, HABITANTS VIGILANTS, MNE,  
MIRABEL LORRAINE ENVIRONNEMENT), CEDRA, ASODEDRA.**

**Suivi de ce courrier par  
Réseau « Sortir du nucléaire »  
9, rue Dumenge  
69017 Cedex 04**

**A l'attention de Mme Ségolène ROYAL  
Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie**

**Madame la Ministre,**

Par cette lettre, nous attirons votre attention sur un sujet de la plus haute importance : le projet Cigéo, centre d'enfouissement de déchets nucléaires à haute et moyenne activité à vie longue, en Meuse/Haute-Marne.

Vous avez pris le 15 janvier 2016 un arrêté fixant les coûts de Cigéo à 25 milliards d'euros. Nous tenons à vous faire part de notre profond étonnement quant à la manière dont vous les avez fixé et au secret qui semble entourer leur évaluation.

Depuis le début, le chiffrage de Cigéo est effectué dans l'opacité la plus totale et bute sur des zones de flou considérables. C'est ce flou qui a d'ailleurs amené l'économiste Benjamin Dessus à quitter la table du "débat public" organisé en 2013, et a conduit le Réseau "Sortir du nucléaire" et plusieurs associations lorraines à attaquer en justice les conclusions de ce débat. À la lecture des informations rendues publiques, il apparaît que tous les documents ayant conduit à votre décision sur le coût du projet n'ont pas été publiés. Des informations restent donc aujourd'hui encore dissimulées. Vous comprendrez aisément que la publication de tous ces documents, dont vous trouverez la liste dans un courrier annexé à cette lettre, est nécessaire et impérative.

Nos associations ont de très sérieuses inquiétudes quant à la fixation du coût de Cigéo. Ne peut-on pas y voir un arrangement entre l'option basse des producteurs de déchets radioactifs et l'option haute avancée par l'Andra ?

En refusant de prendre en compte l'alerte de l'Autorité de sûreté nucléaire, qui dénonce une minimisation des coûts, avez-vous cédé à EDF et Areva ? Cette évaluation basse semble en effet moins fondée sur une appréciation réaliste du projet que dictée par la déroute économique et financière de la filière nucléaire : en tant que financeurs de ce projet démesuré, les exploitants ont tout intérêt à tirer les coûts vers le bas. La lettre envoyée par EDF, Areva et le CEA à la DGEC illustre bien leur raisonnement : plus les coûts du projet seront élevés, plus les provisions à verser augmenteront. De fait, votre évaluation des coûts à 25 milliards d'euros a eu des conséquences directes sur les comptes d'EDF qui a dû provisionner 800 millions d'euros supplémentaires pour l'année à venir. Son action a une nouvelle fois chuté en bourse. Mais avec un chiffrage plus important, la provision nécessaire - et celles à venir - en aurait été mécaniquement augmentée, alourdissant encore davantage les difficultés financières d'EDF.

Ces méthodes de calcul "à la louche", si vous nous le permettez, sont très désinvoltes vis-à-vis des contribuables et des générations futures, qui au regard de la situation financière catastrophique des exploitants, devront assumer les coûts de ce qui s'annonce déjà comme le plus gros projet industriel de ce siècle. En réalité, cette estimation est très loin du compte et ce projet est financièrement insoutenable. Nous vous rappelons, Madame la Ministre, votre opposition, par le passé, à ce projet d'enfouissement des déchets nucléaires les plus dangereux. Allez-vous y donner aujourd'hui un blanc-seing et laisser de purs impératifs économiques dicter votre action ?

Vous avez conscience que, pour tirer les coûts de Cigéo vers le bas, des concessions ont été faites, ou devront l'être. Des « optimisations » quand à la conception industrielle de Cigéo ont déjà été actées et intégrées, suite au projet de stockage souterrain conçu par EDF en 2011, toujours dans un souci d'économie. Ces concessions ont elles-mêmes des conséquences sur la stabilité mécanique des quelques 320 kilomètres de galeries qu'il faudrait creuser dans l'argile de Bure pour réaliser ce projet. Pour l'instant, seuls 1,6 kilomètres en modèle réduit ont été creusés dans le laboratoire, et déjà surviennent des éboulements imprévus aux conséquences tragiques.

Nous vous alertons sur l'extrême importance de l'accident survenu mardi 26 janvier, lié à l'effondrement d'une galerie sur le site du laboratoire de l'Andra à Bure. Cet événement dramatique, qui s'est déroulé dans ce qui n'est encore à ce jour qu'une galerie d'expérimentation, soulève de nombreuses questions qui doivent trouver réponse et apporte une preuve supplémentaire des incertitudes liées à ce projet.

Dans le communiqué de presse publié par la préfecture suite à cet accident mortel, celle-ci explique qu'un « *front de taille d'un fond de galerie a glissé alors que des relevés géo-physiques étaient en cours* » et qu'« *un éboulement est survenu lors des forages* ». Ces événements ont-ils eu lieu pendant une opération de creusement des galeries ? Quelle méthode était employée au moment des faits pour creuser la ou les galeries concernées ? Quelle est l'orientation de ces galeries ? Y a-t-il déjà eu dans le laboratoire d'autres événements comparables de moindre gravité ? Y a-t-il eu des négligences ou des manquements de la part de l'Andra et de l'industriel Eiffage en termes de sécurité du chantier et des travailleurs intervenants sur le site ?

L'accident était prévisible, car si l'argile est une roche très peu perméable, elle a une stabilité mécanique très médiocre. Dans le cas de Bure, lorsqu'on creuse une galerie, il se forme une zone extrêmement fragile (EDZ) aux abords des parois et de la voûte. La galerie doit donc être consolidée rapidement avec d'importantes épaisseurs de béton. Le béton se dégradant au bout de 100 ans, si des déchets sont enfouis un jour à Bure, la partie d'argile fragilisée avec ses fissures et fractures sera bien plus perméable et deviendra un passage privilégié pour l'eau et la radioactivité.

Une chose est sûre, cet accident doit attirer toute votre attention. Il démontre une fois de plus l'infaisabilité technique du projet Cigéo. L'Andra prévoit de mener en parallèle les opérations de creusement et d'enfouissement des déchets, durant la phase d'exploitation qui doit durer au moins 100 ans (voire 143 ans selon le dernier chiffrage de l'Andra). Si Cigéo est un jour construit, comment pourra-t-on éviter des accidents similaires ? Si des fractures souterraines apparaissent ; si des éboulements se produisent lorsque les galeries seront emplies de déchets radioactifs, que se passera-t-il ? Celles-ci pourraient-elles résister à un incendie ou une explosion ? Dans tous les cas, les conséquences seraient gravissimes et incontrôlable, ce que nous dénonçons depuis plus de 20 ans.

Alors que l'Andra présentait le sous-sol de Bure comme un coffre-fort inébranlable, cet éboulement démontre clairement que la soit-disant "réversibilité" de l'enfouissement et la prétendue stabilité de l'argile souterraine dans laquelle pourrait être creusé Cigéo sont totalement illusoire.

De ce fait, il n'est pas acceptable que le projet de loi sur la réversibilité du stockage et la mise en place d'une phase pilote déposé par le député Le Déaut fin 2015 soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Nous craignons que les parlementaires n'aient, une fois encore, qu'une connaissance partielle et incomplète du projet Cigéo.

**C'est pourquoi, par la présente, nous associations (Réseau "Sortir du nucléaire", Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, Coordination BURE-STOP (BURESTOP 55, EODRA, BZL, HABITANTS VIGILANTS, MNE, MIRABEL LORRAINE ENVIRONNEMENT), CEDRA, ASODEDRA), demandons :**

- ▶ **La publication de l'ensemble des documents sur lesquels s'est fondé l'arrêté établissant à 25 milliards d'euros le chiffrage du projet Cigéo (voir la liste en annexe)**
- ▶ **Une enquête approfondie sur les circonstances et cause de l'accident du 26 janvier 2016**
- ▶ **La suspension de tous les travaux préparatoires de l'Andra à Bure, sur le terrain mais aussi sur l'avant-projet détaillé, préalable à la Demande d'Autorisation de Construire**
- ▶ **L'annulation du projet Cigéo par votre Ministère et le ré-examen complet du projet par les commissions d'évaluation qui interviennent sur le dossier.**

Enfin, Madame la Ministre, nous réitérons notre exigence, maintes fois répétée, de cesser de séparer la problématique des déchets nucléaires de la question de leur production.

Il faut impérativement tirer le vrai bilan de la filière électronucléaire : coûts, sûreté, risques, déchets ingérables et viabilité. Il faut engager au plus vite la sortie du nucléaire et changer de cap énergétique. Ensuite seulement, dans un contexte déconnecté, nous l'espérons, des intérêts économiques à court terme, le sort et le devenir des déchets pourront être débattus plus sereinement.

Nous espérons, Madame la Ministre, que vous mesurez notre grande inquiétude, et tout l'espoir que nous mettons dans votre écoute. Il est plus que temps de prendre enfin la mesure des responsabilités qui incombe à votre Ministère quand à l'engagement -ou non- de notre pays dans ce qui s'apparente à une catastrophe annoncée.

**Signataires : Réseau "Sortir du nucléaire", Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, Coordination BURE-STOP (BURESTOP 55, EODRA, BZL, HABITANTS VIGILANTS, MNE, MIRABEL LORRAINE ENVIRONNEMENT), CEDRA, ASODEDRA.**